



Communication financière : règles, pratiques et sanctions

Vendredi 29 novembre 2019

9h-13h

(Suivi d'un déjeuner)

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTÉE
Middlenext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 73

Florence Lavoissière

f.lavoissiere@middlenext.com

Communication financière :

LIEU

- **PARIS**
- 29 novembre 2019
9h – 13h (Accueil à 8h45)
Palais Brongniart
28, place de la Bourse – Paris

OBJECTIFS

En se basant sur le cadre réglementaire de l'information des sociétés cotées, étudier à la fois comment ces règles sont mises en application à travers les différentes pratiques en cours ainsi que les risques et les sanctions potentielles en cas de non-respect.

Présentée par des spécialistes du droit et de la communication, la formation s'adresse à tous ceux qui contribuent à la communication financière au sein de l'entreprise : dirigeants, direction financière, direction juridique, direction de la communication...

ORGANISATION

- Session ½ journée
- 8 participants maximum
- Petit déjeuner d'accueil
- Déjeuner sur place

CONTENU

- **Les obligations en matière d'information financière**
 - Information périodique : calendrier, contenu
 - Information permanente : définition, exemples
 - Comment apprécier ce qui relève de l'information permanente ?
- **Les risques identifiés**
 - Risques liés au contenu
 - Risque liés à la diffusion
 - Focus sur la communication digitale : site web, email, réseaux sociaux
- **Responsabilité, sanctions, prévention**
 - Personnes concernées
 - Prévention des manquements d'initiés

PRIX

- Membres Middlenext :
660€ TTC (550 € HT)
- Prix public :
1140 € TTC (950 € HT)

Organisme de formation agréé

INTERVENANT

Mathieu CALLEUX, Directeur Général, CALYPTUS
Philippe D'HOIR, Avocat, D'hoir Beaufre Associés

INSCRIPTIONS

Florence Lavoissière
Tel. 01 55 80 75 75

E-Mail : f.lavoissiere@middlenext.com

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Dès réception de votre inscription, une **facture tenant lieu de convention de formation simplifiée**, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, l'accueil café, le déjeuner et la documentation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Communication financière : règles, pratiques et sanctions

Vendredi 29 novembre 2019

participera à la matinée

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

660 € TTC, **pour les membres de Middlenext**

1140 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

Middlenext

Florence Lavoissière

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75